



# MOURIÈS



*Village des Alpilles*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N°20 • ÉTÉ 2022



DOUMÉ

3

CIMETIÈRE

7

ÉTAT CIVIL

11

## LE MOT DU MAIRE

Chères Mouriésennes,  
Chers Mouriésens,



Pour ceux qui connaissent la sensation des montagnes russes, je dirais que l'année 2022, désormais bien entamée, ressemble un peu à cela. L'enthousiasme pour le développement de notre village côtoie l'inquiétude financière. Le printemps et le soleil nous mettent dans une ambiance de légèreté et de convivialité, mais les baisses successives des dotations de l'Etat pour les Communes rendent notre action au quotidien difficile et nous obligent à faire des arbitrages que nous aurions aimé éviter.

Comme le portefeuille de tout citoyen, le budget de la Commune n'a pas échappé à l'augmentation du coût des énergies et des matériaux et en est lourdement impacté. Mon équipe mène un travail de fond pour faire des économies là où c'est possible : baisse des consommations, chasse aux dépenses, priorisation des chantiers, ... mais nous continuerons à être aux petits soins pour maintenir la qualité de vie dans notre village tant en animation qu'en infrastructure.

L'indispensable extension du cimetière est désormais achevée et les concessions sont en vente à la Mairie. Le lancement de nouveaux chantiers est prévu sous peu : la réhabilitation du Moulin Peyre, la réfection de la route de Servanes et la restauration progressive de l'Oppidum des Caisses de Jeanjean. Des demandes de financement pour la réfection d'impasses, de chemins et de rues devront également aboutir prochainement.

2022, plus encore que 2021, est l'année d'une véritable reprise de nos fêtes traditionnelles. Comme vous tous, je prends beaucoup de plaisir à voir notre village s'animer. En dernière page de ce bulletin municipal, vous trouverez le calendrier prévisionnel de toutes les activités et fêtes qui rythmeront la saison estivale à Mouriès. Profitez-en ! Je vous souhaite un bel été !

Votre dévouée,

  
**Alice Roggiéro**  
Maire de Mouriès

## SOMMAIRE

- 02 Le mot du Maire / Finances
- 03 - 05 Actualités
- 06 Energies
- 07 Cimetière
- 08 - 09 Travaux
- 10 Environnement
- 11 État Civil
- 12 Agenda

## BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif 2022 a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal en avril 2022.

Le montant prévisionnel des dépenses est de 6 548 450,98 €. Les recettes attendues s'élèvent à 7 620 895,30 €.

Les dépenses d'investissement cumulées s'élèvent à 3 412 381,65 €. Les recettes prévisibles sont de 4 471 683,10 €. Ce budget s'inscrit dans la nouvelle nomenclature M 57.

En section fonctionnement, les recettes prévisibles s'élèvent à 2 949 212,20 € auxquelles il faut ajouter 200 000 € qui proviennent de l'excédent de fonctionnement 2021.

Les prévisions de dépenses s'élèvent à 3 136 069,33 € dont 1 585 000 € de charges de personnels.

Les taux des taxes locales sont restés identiques à ceux de 2021, en respect de l'engagement pris lors de notre campagne électorale.

L'équipe municipale est particulièrement vigilante sur les dépenses à caractère général qui conditionnent la capacité d'investissement de la Commune. Cependant, nous sommes confrontés à une forte hausse des énergies et des carburants à cause de la situation internationale.

Enfin, toutes les sources d'aides financières possibles sont sollicitées, en particulier le Conseil départemental, qui demeure notre premier contributeur.

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL

Mairie de Mouriès - 35 rue Pasteur - B.P. 33 - 13890 Mouriès - Tél. 04 90 47 50 01

Directrice de la publication : Alice ROGGIERO

Rédaction : P.BLANC / A.MOYA PUGET / B.BRAUN

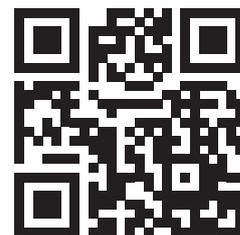
Conception : Flora PENNISI

Impression : Les Presses de la Tarasque - Tarascon - certifiées Imprim'Vert

Crédits photo : Commune de Mouriès / M.AYALA / Famille GASTAUD

Dépôt Légal : périodiques - Bibliothèque Municipale de Marseille

Tirage : 2 000 ex. - Reproduction des textes et photos interdite



## DOUMÉ POUR TOUJOURS !

Le samedi 14 mai 2022 a eu lieu l'inauguration du Centre technique de Mouriès qui porte désormais le nom Dominique BONINI dit Doumé.

Lors de son discours, Madame le Maire a remercié les Mouriésennes et Mouriésens d'être venus nombreux pour partager un moment émouvant : " Aujourd'hui nous rendons hommage à un homme qui a marqué pendant de longues années la vie mouriésenne, à une figure incontournable de notre village : connu de tous sous le nom de Doumé. Doumé était l'ami, le collègue, le copain, ... toujours de bonne humeur, blagueur, taquin, parfois coquin. Toujours gentil, jamais

blessant. Toujours disponible, volontaire et solidaire. Toujours prêt à aider et rendre service aux associations et aux habitants sans rien attendre en retour. Il chérissait sa famille, il aimait son village. Il était de toutes les fêtes : fier cavalier lors des cortèges Provençaux, animateur de jeux taurins dans l'arène, gardien de but au foot, animateur lors des lotos, pour n'énumérer que quelques passions...



Bref, Doumé aimait la vie et les gens. Et en retour tout le monde l'aimait. Le jour où il nous a quittés, tout le village a porté son deuil et tout Mouriès l'a accompagné à sa dernière demeure. Même son départ reste un souvenir inoubliable."

Sa maman Maryse, son épouse Joséphine, ses fils David et Frédéric, petits-enfants et proches ont dévoilé la plaque hommage inscrivant à jamais le nom de Dominique BONINI en présence de Madame Marie-Pierre CALLET, Vice-Présidente du Département, de Madame le Maire et son Conseil municipal, des agents de la commune et de très nombreux Mouriésens.

La famille entonna ensuite la Coupo Santo, hymne que Doumé chantait à chaque rendez-vous festif et familial. Le verre de l'amitié clôtura cette célébration de la vie et de la reconnaissance.



## DEVOIR DE MÉMOIRE

### SE SOUVENIR DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Samedi 19 mars 2022, la Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée à Mouriès au square des anciens combattants présidée par Patrice Blanc, Premier Adjoint au Maire.

*"[...] Les mémoires de la Guerre d'Algérie sont douloureuses mais elles sont précieuses. Pour ce 60<sup>ème</sup> anniversaire, nous prenons collectivement l'engagement de continuer à enseigner la Guerre d'Algérie, de faciliter l'accès aux archives, de mettre en valeur les témoignages, d'expliquer les faits et les événements, de regarder l'histoire en face, de faire dialoguer les mémoires."*

Extrait du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants.



### COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Il y a 77 ans, le 8 mai 1945, la Seconde Guerre mondiale prenait officiellement fin en Europe. Madame le Maire, Alice ROGGIERO, et son Conseil municipal ont commémoré cette date historique au monument aux Morts, place de l'église. Après lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECO, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, et le dépôt de gerbes, Madame le Maire a chaleureusement remercié Monsieur Bossenmeyer et les Anciens Combattants, le détachement du 25<sup>e</sup> RGA basé à Istres et ses cadres, les représentants des Sapeurs-pompiers et de la Gendarmerie nationale ainsi que tous les Mouriésens qui se sont déplacés à cette occasion.





## 102 PRINTEMPS !

Au nom du Conseil Municipal et des Mouriésens, Madame le Maire a offert une composition florale à notre doyenne Marguerite MARTIN qui a fêté ses 102 ans le 29 Février 2022. Ce jour n'étant pas dans le calendrier cette année, Alice ROGGIERO a souhaité honorer notre doyenne en la matinée du 27 février. Marguerite, contente de cette visite, a pu dialoguer longuement sur le Mouriès d'autrefois et d'aujourd'hui. Marguerite connaît tous les dossiers communaux et suit l'actualité. Une doyenne bien connectée !

## MOURIÈS S'ENGAGE DANS LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le 1<sup>er</sup> février 2022, Madame le Maire a reçu l'équipe du PETR du Pays d'Arles (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) pour discuter de la mise en œuvre du PAT (Projet alimentaire territorial) sur la commune de Mouriès. Lors de cet échange, notre cantine a été citée comme exemplaire en matière de restauration collective durable depuis de très nombreuses années. Effectivement, l'équipe de Magali Cazeau met un point d'honneur aux achats auprès de producteurs locaux et aux repas équilibrés préparés à base de produits frais.



Suite à cette rencontre, des actions autour de 4 axes de travail ont été définies conjointement :

- Continuer à s'investir dans le réseau " Nos cantines durables "
  - Promouvoir et rendre accessible la production locale aux habitants et aux visiteurs
  - Faciliter la préservation et la dynamisation du foncier et l'installation d'agriculteurs sur la commune
  - Encourager la transition écologique agricole et alimentaire
- 12 actions concrètes ont été inscrites dans la "Charte d'engagement de la Commune" et ont été votées par le Conseil municipal du 31 mai 2022. Place à la mise en œuvre !

## AG DES JEUNES AGRICULTEURS DU 13

Mardi 22 mars 2022, au Centre Culturel de Mouriès, s'est déroulée l'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de notre département. Une salle comble, un enthousiasme palpable se dégageait de cette belle jeunesse venue représenter à la fois leur métier et leur passion pour le domaine agricole dans lequel ils évoluent.

Dans son mot d'accueil, Madame le Maire a rappelé que Mouriès a toujours été un village résolument agricole : "Nos fêtes, nos traditions, notre quotidien sont rythmés par cet héritage qu'il s'agit aujourd'hui de conserver et faire à nouveau prospérer. Il nous tient à cœur de préserver les terres agricoles quand nous en avons la possibilité et le pouvoir et de favoriser les actions qui permettent de maintenir des exploitations viables et rentables. Pour garantir l'avenir des métiers agricoles, l'installations de jeunes agriculteurs est essentielle."

Les Jeunes Agriculteurs 13 Crau-Alpilles ont tenu à la remercier pour avoir souhaité accueillir cette assemblée sur la commune et pour avoir témoigné de son attachement aux valeurs agricoles et au renouvellement des générations, un enjeu clé pour faire perdurer l'agriculture dans les Alpilles.



LA POSTE



### NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

A compter du 30 juin 2022 :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

### PERMANENCE DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Les mardis de 9h à 12h  
en semaine 1 et 3 du mois en cours.

Sur rendez-vous uniquement :  
04 90 47 50 01



# DÉCOUVREZ FRANCE SERVICES À MAUSSANE-LES-ALPILLES !

Inaugurée en décembre 2021, la Maison France Service à Maussane-les-Alpilles est ouverte à tous les habitants de la Vallée des Baux.

Un agent France Services peut :

- Vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ;
- Vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- Résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur ;
- Vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).



Inauguration en présence de M<sup>me</sup> le Maire de Mouriès

Prenez RDV au nouveau Bureau de Poste de Maussane-les-Alpilles (2 bis rue de la Gare) :  
**04 90 18 33 06.**

## HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, mercredi et samedi : 9h00 à 12h00

Mardi et jeudi : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Vendredi : 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

## LA ZONE BLEUE N'OUBLIEZ PAS LE DISQUE

En place depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2020 sur le Cours Paul Révoil, l'avenue Pasteur et rue Jean Jaurès, elle est valable du lundi au samedi matins et après-midis et vous permet de trouver plus facilement une place de stationnement gratuite à deux pas des commerces et des services de proximité. N'oubliez pas de venir chercher votre disque bleu gratuit (2 par foyer) à l'accueil de la Mairie !



## LE SITE HISTOLOGE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Pour lutter contre l'habitat indigne, vous pouvez désormais utiliser la plateforme gratuite HISTOLOGE. Simple d'usage et facilement accessible pour tous les ménages concernés, HISTOLOGE facilite le repérage des problèmes d'habitabilité et accélère leur prise en charge, donc leur traitement.

Pour vous y connecter et effectuer un signalement ou simplement trouver des informations sur le logement indigne : <https://habitatindigne13.histologe.fr/>



**Vous rencontrez un problème dans votre logement ?**



## ILS SE SONT INSTALLÉS À MOURIÈS

### Réflexothérapeute

Corinne CHAPELLE propose des séances de réflexologie combinée (réflexologie, auriculothérapie et sophrologie) tous les mercredis au cabinet paramédical Eici Soulagen au 41 bis Cours Paul Révoil. Sur RDV au 06 63 88 89 11. [Reflexologiecombinee.simplesite.com](http://Reflexologiecombinee.simplesite.com)

### Diététicienne

Diplômée d'Etat, titulaire d'un DU en nutrition des activités physiques et sportives et également spécialisée en cancérologie, Charlotte LALAGUE exerce en téléconsultation et à domicile sur la commune de Mouriès et ses alentours. RDV au 06 06 43 68 30. [charlotte-lalague.fr](http://charlotte-lalague.fr)

### Pâtisseries artisanales

AROM Pâtisserie, créé par Romain SORRO, propose des pâtisseries artisanales sans gluten préparées à base d'ingrédients locaux des Alpilles ou de Provence dans son laboratoire Cours Paul Révoil. Retrouvez-le sur le marché du mercredi ! Facebook @arom.patisserie [www.arom-patisserie.com](http://www.arom-patisserie.com)

### Jardinerie Responsable

Dans son magasin UN JARDIN POUR DEMAIN, Adeline propose tout ce qu'il vous fait pour développer votre main verte et embellir votre jardin. Presque tout est produit en France. RDV à l'angle de la Rue Jean Colas/Avenue Salengro et sur [jardinpourdemain.fr](http://jardinpourdemain.fr).

## FACE A LA HAUSSE DES PRIX DES ÉNERGIES, LA MUNICIPALITÉ DE MOURIÈS AGIT

L'impact de la hausse générale des prix des énergies sur le budget municipal est considérable : qui dit coûts de fonctionnement augmentés dit austérité et diminution dans le budget investissement. Or, l'équipe municipale a encore beaucoup de jolis projets structurants sur l'agenda de sa mandature. Plusieurs réunions se sont tenues en ce début d'année pour trouver des solutions face à cette difficulté.

### ACHETER GROUPÉ À DES PRIX NÉGOCIÉS

En 2021, les dépenses énergétiques en gaz et électricité de la Commune s'élevait à 116 300 €, la prévision pour 2022 est de 160 000 €. Grâce à la participation au groupement d'achat d'énergies avec le SMED13, Mouriès bénéficie d'un prix du gaz bloqué à des prix avantageux jusqu'à la fin de l'année. Les prix de l'électricité sont également réduits, mais subissent tout de même la tendance de la forte hausse globale.

Les communes membres du SMED13 sont déjà en train de préparer un nouveau groupement de commande adapté qui prendra effet dès janvier 2023.

### FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Dans les bâtiments communaux  
**COMME À LA MAISON**  
grâce à des gestes simples

### BAISSER LA CONSOMMATION

- La Commune a fait réaliser 2 diagnostics énergétiques pour la mairie et l'école primaire afin d'identifier des actions à mettre en place où l'investissement nécessaire se justifiera avec une économie de consommation importante.
- Le passage de l'éclairage public en LEDs se poursuit tant sur les nouveaux chantiers que sur la modernisation du réseau existant. Les anciens projecteurs du boulodrome ont été récemment remplacés par des LEDs : ils consomment 5 fois moins et éclairent mieux.
- Un essai de projecteur solaire sera fait Avenue des Alpillles en remplacement d'une lanterne en panne depuis longtemps. Ce test permettra d'éviter de très coûteux travaux de tranchée à cet endroit.
- Le nouveau logiciel DEEPIK permet de connaître dans le détail les pics de consommation, d'éventuels dysfonctionnements et surconsommations. Cet outil sera un allié important pour la baisse des consommations.

### COMMUNIQUER POUR S'AMÉLIORER

En début d'année, la municipalité a sensibilisé toutes les associations bénéficiant gratuitement d'un espace communal aux bonnes pratiques en termes de gestion de chauffage et de consommation d'énergie. Les associations, déjà très sensibles à la question, redoublent encore de vigilance et participent à la chasse aux consommations inutiles.

### AGIR ENSEMBLE ENTRE MAIRES

Madame le Maire s'est associée à la pétition nationale de l'Association des Maires de France adressée au Président de la République et au Premier Ministre. Dans ce courrier commun, les Maires ont sollicité l'application du bouclier tarifaire limitant l'augmentation de l'électricité à 4 % afin de soulager les budgets communaux et permettre aux communes de poursuivre leurs investissements au profit de la qualité de vie de leurs administrés.

### OSER DE NOUVELLES PISTES DE RÉFLEXION

De nombreuses communes l'ont déjà fait, d'autres l'expérimentent : l'extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin. La Commune de Mouriès a lancé une première analyse prospective à ce sujet afin d'évaluer le bénéfice en termes d'économie d'énergie tout en gardant une vigilance particulière concernant la sécurité. Le montant de l'économie annuelle potentielle est estimé à 12 000 €.

### LA CHASSE AUX BRANCHEMENTS ILLÉGAUX

Deux bornes de recharge de véhicule électrique sont disponibles sur le parking du Pré d'Esther. L'installation de bornes supplémentaires est actuellement à l'étude à la Communauté des Communes CCVBA, en charge de la compétence "mobilités douces".

Les branchements illégaux de véhicules électriques sur les coffrets forains, observés en début d'année, ou tout autre point électrique public, seront systématiquement relevés par la Police municipale et feront l'objet d'un PV au titre de "soustraction frauduleuse d'énergie au préjudice d'autrui" (Art. 311-2 et suivants du Code pénal).

### VOUS AUSSI, VOUS SOUHAITEZ AGIR ? SUIVEZ LES LIENS !

- Guides et fichiers pratiques ADEME : [agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers](http://agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers)
- CLER - Réseau pour la transition énergétique : [doc-transition-energetique.info](http://doc-transition-energetique.info)
- Réseau FAIRE pour les conseils énergie : [faire.gouv.fr](http://faire.gouv.fr)
- Appli Ecowatt :  
donne des astuces pour mieux consommer l'électricité

# LE NOUVEAU CIMETIÈRE EST TERMINÉ

Après plusieurs mois de travaux, l'extension du cimetière est terminée. En effet, ces travaux répondaient à une forte demande de la part des Mourièsens car la commune ne possédait plus de concessions à la vente. Vendredi 15 avril 2022, Madame le Maire, des membres du Conseil Municipal et des responsables des entreprises ont constaté le bon achèvement des travaux et leur conformité au marché. Cette nouvelle réalisation qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions a été portée par la Commission Voirie/Travaux et son Adjoint délégué M. Jean-Pierre Ayala.



- Coût global du projet : **386 000 €**
- Financement Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : **258 000 €**
- Financement Etat : **37 500 €**
- Financement Commune de Mouriès : **90 500 €**

## DES CAVEAUX PRÉINSTALLÉS DE 2, 4 OU 6 PLACES

L'extension comporte 126 emplacements répartis en 25 caveaux de 2 places, 25 caveaux de 6 places, et 76 caveaux de 4 places. Le choix de la municipalité s'est porté sur l'installation de caveaux uniformisés organisés autour des 4 allées du cimetière. 77 caveaux sur les 126 concessions créées au total sont déjà en place. Par la même occasion, le Colombarium a été agrandi de 45 cases.



## DES ESPACES VERTS ET UN ÎLOT DE RECUEILLEMENT

La municipalité a fait le choix d'arborer au maximum ce lieu avec des essences peu consommatrices d'eau. Fontaines et bancs agrémentent cette extension et créent des îlots de fraîcheur.



## LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

L'emplacement du nouveau cimetière nécessite une attention particulière quant à l'absorption des eaux pluviales qui peuvent descendre par ruissellement des Alpilles en quantité importante par temps de gros orages. Durant les travaux, l'écoulement d'une source découverte sur le site a ajouté une contrainte supplémentaire quant à la gestion de l'eau. Au final, deux bassins de rétention ont dû être installés côté Nord et côté Est du terrain.



## COMMENT OBTENIR UNE CONCESSION ?

Dès à présent, il suffit de se renseigner en Mairie auprès du secrétariat de l'État Civil pour avoir le détail des emplacements disponibles et de l'habillage possible du caveau.

### PRIX DES CONCESSIONS :

TAILLE	DURÉE	PRIX
2 places	30 ans	1 900 €
2 places	50 ans	3 200 €
4 places	30 ans	2 700 €
4 places	50 ans	4 500 €
6 places	30 ans	4 300 €
6 places	50 ans	7 100 €

## LE MOULIN PEYRE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

La belle histoire du Moulin Peyre, ancien moulin à huile situé au centre du village, se poursuit avec un projet qui devrait redonner vie à ce lieu symbolique, chargé d'histoire et d'événements marquants. Ce vieux bâtiment acquis sous la municipalité d'Anne-Marie BRUNEL devrait accueillir dans un proche avenir une partie de la vie associative et culturelle.

La salle commune présentera également une exposition permanente d'objets patrimoniaux en lien avec les fêtes et traditions agricoles du village.

Durant les travaux, les activités et festivités dans le Parc du Moulin pourront se poursuivre normalement. Dès à présent, une réflexion sur l'amélioration de l'aménagement paysager du Parc est lancée.



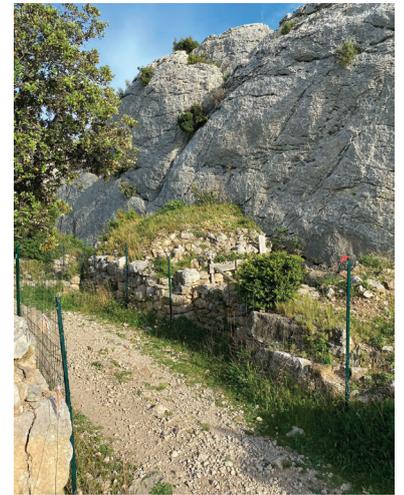
## PRÉSERVER LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Des **travaux de stabilisation des fouilles anciennes** sur le site archéologique des Caisses de Jean-Jean sont programmés en plusieurs tranches et sur plusieurs années. Le chantier 2022 concernera la " Maison à Cour Augustéenne " et englobera entre autres le décaissement du terrain et la mise à jour des vestiges, la mise en place d'un géotextile et d'une couche de ballast en fond de fouilles, ainsi que l'installation d'une clôture. Avec l'aide financière du Département des Bouches-du-Rhône et de la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Comme en 2021, une **campagne de fouille** estivale sera menée par Loup Bernard, enseignant-chercheur en archéologie à l'Université de Strasbourg et spécialiste des Gaulois du Midi, aidé de jeunes étudiants en archéologie de Strasbourg et d'Aix en Provence et accompagné de bénévoles du GAM (Groupe Archéologiques de Mouriès).



En parallèle de ces travaux, une **réflexion sur le stationnement, la signalétique et l'accès au site** écotouristique des Caisses et au secteur de Vaudoret a été entamée dans le cadre du Schéma de gestion de la fréquentation piloté par le Parc naturel régional des Alpilles. Dans une première phase, une paysagiste conseil du CAUE13 est appelée à faire des propositions d'intégration paysagère des espaces de stationnement existants.



## UN NOUVEAU TRANSFORMATEUR AU BOULODROME

En février, ENEDIS a installé un nouveau transformateur électrique près du Boulodrome pour desservir les nouveaux lotissements Avenue des Alpilles et renforcer par la même occasion la puissance électrique dans le centre de Mouriès. Sa toiture sera en tuiles et favorisera l'intégration paysagère de l'ouvrage.

Les travaux de raccordements correspondants seront réalisés prochainement sur le bas de l'Avenue des Alpilles et le Boulodrome. Nous remercions par avance les riverains de leur patience pour la gêne occasionnée lors de ces travaux qui permettront toutefois à terme d'assurer l'alimentation électrique nécessaire du centre village.



# LA RUE DES ARÈNES EN CHANTIER

Depuis le 28 mars 2022, la Communauté de Communes Vallée des Baux - Alpilles a engagé d'importants travaux de renouvellement du réseau public d'eau potable. Il est devenu nécessaire de renouveler les anciennes canalisations en fonte devenues vétustes.

L'opération a débuté durant les vacances scolaires de Pâques afin de réduire au maximum l'impact sur la circulation aux abords des écoles. Mais un chantier d'une telle envergure prend du temps (environ 9 semaines) et engendre inévitablement des perturbations de circulation. Tous les moyens ont été mobilisés pour réduire la durée des perturbations. Un grand merci aux riverains et parents d'élèves qui ont fait preuve de compréhension et de bienveillance !

La rénovation des réseaux d'eau potable continuera dans les mois à venir dans d'autres rues et ruelles du village.



## ROUTE DE SERVANES

### DÉBUT DES TRAVAUX EN SEPTEMBRE

Initialement prévu dès ce printemps, les travaux sur la route de Servanes conjointement portés par la CCVBA et la Commune, débiteront en septembre. Ceci a été décidé d'un commun accord lors d'une réunion le 17 mai 2022 avec les principaux acteurs économiques concernés (Le Vallon de Gayet, le Golf de Servanes, la Bergerie des Alpilles et le Château de Servanes).



La Communauté des Communes Vallée des Baux – Alpilles rénove entièrement le réseau d'eau potable.

La Commune se greffe sur ces travaux pour :

- Créer un écoulement des eaux de voirie vers un ruisseau existant sur la partie basse de la route de Servanes
- Rénover l'éclairage public existant et prolonger le réseau jusqu'au Vallon de Gayet en coopération avec SNEF éclairage
- Refaire entièrement le revêtement de la chaussée

Les travaux se dérouleront en trois phases :

Tronçon 1 : du croisement de l'avenue des Alpilles au croisement du chemin des Grenadiers. La route sera fermée. La déviation est possible par le Chemin du Castellas ou la Route de l'Eglise vieille.

Tronçon 2 : du croisement du chemin des Grenadiers au Haut Devenson. La circulation sera maintenue en demie-chaussée ou par déviation via un chemin communal.

Tronçon 3 : en janvier, hors saison touristique, la route sera fermée entre le Haut Devenson et le Vallon de Gayet.

Plus d'informations seront disponibles à l'approche du début des travaux.



## LINGETTES - PAS SI BIODÉGRADABLES QUE ÇA !



Ces petits carrés, souvent présentés comme " biodégradables ", représentent un véritable casse-tête pour les gestionnaires des eaux usées. En réalité, les lingettes se biodégradent au bout de 90 jours au moins et encore, dans un bac à compost, contrairement au papier toilette qui se dégrade rapidement ! De plus, elles ramassent au passage dans les réseaux d'égouts d'autres débris et des graisses notamment, qui se figent en refroidissant, provoquant avec les lingettes un amalgame susceptible de paralyser les égouts. Et cela s'aggrave avec le temps ! Elles causent donc à grande échelle l'obstruction des branchements de

raccordement à l'égout, des réseaux collecteurs des eaux usées et endommagent au passage les stations de traitement. C'est ce qui s'est passé samedi 12 mars 2022 sur l'avenue Salengro, un jour de pluie. L'astreinte de la CCVBA, aidée de l'astreinte des services techniques, a dû faire intervenir la société Maurin qui a sorti une montagne de lingettes pour déboucher les égouts. Opération longue et coûteuse en week-end ! Donc, merci de garder en tête : à la poubelle, les lingettes !

# BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le brûlage à l'air libre de déchets verts est strictement interdit partout et toute l'année. Des dérogations existent, mais elles sont très encadrées : dans le cadre de la lutte contre les incendies par exemple, selon la saison et les conditions météorologiques, le brûlage est autorisé dans les zones soumises à l'obligation légale de débroussaillage (OLD).

Il va de même pour les agriculteurs et plus particulièrement les oléiculteurs et particulières possédant une oliveraie. Dans tous les cas, il est impératif de faire une déclaration de brûlage 48h avant en mairie qui transférera aux pompiers et à la gendarmerie.

PUBLIC / ESPACE	Vent > 30 km/h ou PIC DE POLLUTION	Espace EXPOSÉ au risque incendie de forêt	Espace NON EXPOSÉ au risque incendie de forêt
Particuliers, Entreprises, Collectivités <b>NON SOUMIS À OLD</b>	<b>INTERDIT</b>		
Propriétaire <b>SOU MIS À OLD</b>	<b>INTERDIT</b>	Octobre à mai <b>AUTORISÉ</b> de 10h à 15h30	<b>SANS OBJET</b>
Exploitant Forestier		Octobre à mai <b>AUTORISÉ</b> de 8h à 16h30	
Agriculteur		Octobre à mai <b>AUTORISÉ</b> de 8h à 16h30	Juin à sept. <b>INTERDIT</b>

## PRÉFÉREZ LE BROYAGE !

La CCVBA a mis en place un service de broyage à domicile.  
La prise de rendez-vous se fait par téléphone : au **06 68 12 96 44**  
lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de **8h30 à 12h30** et de **14h00 à 16h00**.

POUR EN SAVOIR PLUS :



## PARTICULIERS, PROFITEZ DE LA DÉCHETTERIE MOBILE !

Déposez vos déchets verts : Les **trois premiers mercredis** et le **deuxième samedi du mois** de 9h00 à 14h00 à la déchetterie mobile installée au parking de l'ancienne gare, avenue Alphonse Daudet.

## PEFC

POUR UNE GESTION DURABLE DE NOS FORÊTS



PEFC™

La Commune de Mouriès a renouvelé son engagement au système de gestion forestière durable de PEFC Paca. Il s'agit d'un engagement volontaire dans le but de contribuer à la filière forestière locale, à la gestion durable des forêts et à la protection de l'environnement. La Commune s'engage pour un cycle de 5 ans aux côtés d'autres propriétaires forestiers publics et privés.



## UN NUAGE D'OISEAUX EST PASSÉ PAR LÀ !

Vous les avez certainement vu et entendu survoler notre commune le mois d'avril.

Il s'agit d'un nuage de mouettes mélanocéphales matérialisant probablement des bulles d'air chaud s'élevant pour se perdre en hauteur. La mouette mélanocéphale est un migrateur. Elle migre principalement de jour en survolant les terres. Elle se nourrit en vol, à la surface de l'eau, en plongeant et en picorant à la surface tout en nageant.

En avril/mai, les individus se déplacent et se regroupent pour constituer des colonies de reproduction.



## LE DOYEN DES TAMBOURINAIRES DE PROVENCE NOUS A QUITTÉS !

**Marius COMBA**, figure locale et incontournable du village, Président fondateur des Tambourinaires de la Vallée des Baux, semblait, avec sa verve et sa façon d'être, tout droit sorti d'un film de Pagnol ! Paysan, musicien, acteur et mondain ... Sa modeste demeure, La Risouletto, restait toujours ouverte. Comme son cœur... Un exemple de sa générosité et de son envie de partager ? Il avait installé à deux pas de sa maison, là où coule une source, une pompe et des bancs au pied des collines : depuis les marcheurs font une petite halte rafraîchissante. Pour défendre les traditions, Marius n'hésitait pas à revêtir son habit de tambourinaire. Durant plusieurs années, entre Marseille et Monaco, il se fit ambassadeur de notre village et des traditions provençales. Et pourtant, malgré toutes ses expériences et ses rencontres enrichissantes, Marius n'a jamais quitté Mouriès, son havre de paix. Il offrit à la commune sa statue installée devant le calvaire de l'Hauture. Sacré Marius !



## LES CAISSES DE JEANJEAN SONT ORPHÉLINES !

**Yves MARCADAL**, président fondateur du Groupe Archéologique de Mouriès est décédé le 17 mars. Subjugué par la beauté, la grandeur et l'intérêt historique de l'oppidum des Caisnes de Jeanjean, il a consacré plus de quarante ans de sa vie, en compagnie de son épouse Nadine et de son complice Jean-Louis PAILLET, architecte-archéologue au CNRS, à en percer les secrets. Scientifique rigoureux, érudit, il a étudié méticuleusement chaque parcelle exploitable du sous-sol et des superstructures encore en place pour tenter de retracer les mille ans de vie de ce site majeur et de ses habitants. Les travaux considérables qu'ils ont menés, entre autres sur les moyens défensifs de l'oppidum ont fait l'objet d'une publication récente reconnue comme très importante par les milieux scientifiques. Il était le gardien du Temple. Il revient désormais à ses amis du GAM de continuer ce voyage dans le temps aux Caisnes de Jeanjean sans lui. Merci, Monsieur MARCADAL.



## L'ANCIEN PHARMACIEN DU VILLAGE TIRE SA RÉVÉRENCE !

**Jean GASTAUD** a succombé le 19 mars après une longue maladie. Tout le monde connaissait Monsieur GASTAUD puisqu'il a été le pharmacien du village pendant de nombreuses années. Il était agréable, aimable, serviable, ... toujours prêt à rendre service et à ouvrir sa pharmacie à toute heure du jour et de la nuit lorsqu'il le fallait. Une personne d'un autre temps qui aimait son métier, son village et surtout les gens. Président de l'Aide à Domicile en Milieu Rural de notre Commune pendant plus de 20 ans, il fut également le 1<sup>er</sup> Adjoint de Me Jean-Louis CODACCIONI de 1971 à 1983. Il s'occupait plus particulièrement du Social et des Personnes Agées, rôle qui lui collait à la peau et lui convenait très bien tant il était près de tous. A qui Monsieur et Madame GASTAUD n'avaient-ils pas rendu un Service à un moment ou à un autre ? Nous n'oublierons pas leur gentillesse. Reposez en paix !



**Eric BUCCIERO** est décédé le 3 avril dans son établissement du Café de Provence à l'âge de 50 ans. En 2019, il avait repris ce commerce avec son épouse Sonia et ses enfants. C'est avec tristesse et regrets que nous perdons ce jovial et dynamique commerçant.

Nous avons une pensée particulière pour "**Jeannette**" **BRUNET épouse FRADE** qui a accompagné les enfants dans notre école communale. Elle nous a quittés le 10 avril. Sur la photo de 1955, à sa droite, vous reconnaîtrez Mademoiselle Marcelle ICART.



## Naissances

- TARDIEU Anaïs**  
le 03 janvier 2022
- CHARAVIN Naïs Amandine**  
le 12 janvier 2022
- CHABAUD Nelya Betty**  
le 18 janvier 2022
- CARBONARI Joya Sandra**  
le 24 janvier 2022
- SOCCIO Louise Anaïs**  
le 27 janvier 2022
- IMBERT Iris Eleya**  
le 1<sup>er</sup> février 2022
- ESCARRAT Noah Jean-Pierre Jacques**  
le 26 février 2022
- PAPALEONIDAS Roxane Annie** Christine  
le 8 mars 2022

## Mariages

- GIVAUDAN Johan & LBLOND Anaïs**  
le 22 janvier 2022
- GARCIN Guillaume & KADRI Nacima**  
le 02 avril 2022
- DONZEL Yann & LEFROID Calvi**  
le 23 avril 2022
- LEMONNIER Franck & BERGER Sandra**  
le 27 avril 2022

## Décès

- LAFLEUR Frédéric**  
le 09 janvier 2022
- MUNOZ épouse FLOS Francisca**  
le 12 janvier 2022
- LEFEBVRE Anne-Marie**  
épouse **LAGRANGE**  
le 20 janvier 2022
- RODRIGUEZ Marcellin**  
le 22 janvier 2022

**GUILLEMOT Armand**  
le 13 février 2022

**COMBA Marius**  
le 23 février 2022

**MORELLO Michel**  
le 27 février 2022

**GUILLEMOT Georges**  
le 11 mars 2022

**VEZOLLES Denise veuve AGNIEL**  
le 19 mars 2022

**GASTAUD Jean**  
le 19 mars 2022

**REB Emilie**  
le 26 mars 2022

**BUCCIERO Eric**  
le 03 avril 2022

**BRUNET Jeanne veuve FRADE**  
le 10 avril 2022

# ANIMATIONS ET FESTIVITÉS 2022

## MAI – SEPTEMBRE

**Exposition itinérante**  
"Taureaux, un mythe, une réalité"  
Atelier du sculpteur  
Dans tout le village

## JUIN

**SAMEDI 18**  
**Démo annuelle**  
Mouriès Karaté Club  
**SAMEDI 18**  
**ET DIMANCHE 19**  
**FETE DU RUBAN**  
Fête du Club Taurin Mouriésien  
Dans tout le village

**DIMANCHE 19**  
**Course Camarguaise**  
**Trophée aux As**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**MARDI 21**  
**Fête de la Musique**  
Cours Paul Révoil

**SAMEDI 25**  
**Exposition automobile**  
Autos des Alpilles  
Moulin Peyre

**SAMEDI 25**  
**Gala de danse**  
Foyer rural  
Arènes municipales

**LUNDI 27 JUIN**  
**ET DIMANCHE 3 JUILLET**  
**Exposition d'AXE atelier d'art**  
Centre culturel

## JUILLET

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> ET SAMEDI 2**  
**Vendredis & Samedis Mouriésiens**  
Animations musicales  
Cours Paul Révoil

**MERCREDI 6**  
**Loto estival**  
Li Pichoulins  
Cours Paul Révoil

**JEUDI 7**  
**Courses de Taureaux Jeunes**  
**Ecoles Taurines**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**VENDREDI 8**  
**Conférence sur la thématique du taureau**  
dans l'art moderne et contemporain  
Françoise Arthus-Cabé  
Centre culturel

**VENDREDI 8**  
**Vendredis Mouriésiens**  
Animation musicale  
Cours Paul Révoil

**SAMEDI 9**  
**Abrivado et Bodega**  
Comité des Fêtes  
Avenue Mistral et Moulin Peyre

**MERCREDI 13**  
**Loto estival**  
Comité des Fêtes  
Cours Paul Révoil

**JEUDI 14**  
**Bal du 14 juillet**  
Cours Paul Révoil  
**VENDREDI 15 ET SAMEDI 16**  
**Vendredis & Samedis Mouriésiens**  
Animations musicales  
Cours Paul Révoil

**MARDI 19**  
**Les Estivales de Mouriès**  
Festival Musique Classique & Jazz  
Moulin Saint Michel

**MERCREDI 20**  
**Loto Estival**  
Tennis Club Mouriésien  
Cours Paul Révoil

**JEUDI 21**  
**Courses de Taureaux Jeunes**  
**Ecoles Taurines**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**VENDREDI 22 ET SAMEDI 23**  
**Vendredis & Samedis Mouriésiens**  
Animations musicales  
Cours Paul Révoil

**SAMEDI 23**  
**Inter-Villages**  
Li Pichoulins  
Arènes municipales

**MARDI 26**  
**Les Estivales de Mouriès**  
Festival Musique Classique & Jazz  
Eglise Saint Jacques

**MERCREDI 27**  
**Loto estival**  
APE  
Cours Paul Révoil

**JEUDI 28**  
**Courses de Taureaux Jeunes**  
**Ecoles Taurines**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**VENDREDI 29 ET SAMEDI 30**  
**Vendredis & Samedis Mouriésiens**  
Animations musicales  
Cours Paul Révoil

**DIMANCHE 31**  
**Loto estival**  
Kiwanis Mouriès Vallée des Baux  
Moulin Peyre

## AOÛT

**MARDI 2**  
**Les Estivales de Mouriès**  
Festival Musique Classique & Jazz  
Domaine de Servanes

**MERCREDI 3**  
**Loto estival**  
Club Taurin Mouriésien  
Cours Paul Révoil

**JEUDI 4**  
**Courses de Taureaux Jeunes**  
**Ecoles Taurines**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**VENDREDI 5**  
**Projection de films taurins**  
Alain Berizzi  
Centre culturel

**VENDREDI 5 ET SAMEDI 6**  
**Vendredis & Samedis Mouriésiens**  
Animations musicales  
Cours Paul Révoil

**DIMANCHE 7**  
**Marché Potier**  
Association Terre de Provence  
Moulin Peyre

**DIMANCHE 7**  
**Concours d'affiches**  
Cré'Alpilles  
Lieu à confirmer

**MARDI 9**  
**Les Estivales de Mouriès**  
Festival Musique Classique & Jazz  
Domaine de Servanes

**MERCREDI 10**  
**Loto estival**  
Les Foulées de l'Olivier  
Cours Paul Révoil

**JEUDI 11**  
**Courses de Taureaux Jeunes**  
**Ecoles Taurines**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**VENDREDI 12 ET SAMEDI 13**  
**Vendredis & Samedis Mouriésiens**  
Animations musicales  
Cours Paul Révoil

**VENDREDI 19 AU LUNDI 22**  
**Fete votive de la Saint-Louis**  
Tout le village

**VENDREDI 19**  
**Course de Taù**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**DIMANCHE 21**  
**Course Camarguaise - Trophée aux As**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**VENDREDI 26 ET SAMEDI 27**  
**Vendredis & Samedis Mouriésiens**  
Animations musicales  
Cours Paul Révoil

**LUNDI 29 OU MARDI 30**  
**Cinéma en Plein Air**  
Moulin Peyre

## SEPTEMBRE

**SAMEDI 3**  
**Journée des Associations**  
Moulin Peyre

**VENDREDI 9**  
**Projection de films taurins**  
Alain Berizzi  
Centre culturel

**SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18**  
**Fete des olives vertes - 50 ans**  
Tout le village

**DIMANCHE 18**  
**Course Camargaise**  
**de la Fête des Olives des Vertes**  
Club Taurin Mouriésien  
Arènes municipales

**SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18**  
**Exposition**  
Cré'Alpilles  
Centre Culturel

Il s'agit un programme prévisionnel qui est susceptible d'évoluer. Merci de consulter régulièrement la page Facebook @Mouries13890 et le site [www.mouries.fr](http://www.mouries.fr) pour les informations de dernière minute.